

## La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite : de solides performances et la pérennité du régime de nouveau confirmée

- La pérennité du régime de nouveau confirmée ;
- Progression de 14,5% de la réserve de prévoyance à plus de 28 milliards de dirhams en valeur comptable ;
- Succès croissant auprès des salariés et des entreprises du secteur privé ;
- Résilience des résultats financiers avec un rendement de 5,9% ;

**Casablanca, le 27 mai 2013** - Réunis en Assemblée Générale Ordinaire, tenue le mardi 21 mai 2013 sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la caisse, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2012 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirme la pérennité du régime et ont pris connaissance des grands projets de la caisse.

### *La réserve de prévoyance s'apprécie de 14,5% à 28,4 milliards de dirhams*

Au 31 décembre 2012, l'excédent d'exploitation de la CIMR a connu une progression de 14,3% par rapport à l'exercice précédent et s'est élevé à 3 591 millions de Dh grâce à des produits totaux de 7.989 MDH et des charges de 4 396 MDH.

Hors frais exceptionnels, le ratio des frais de gestion s'est établi à 1,37%, contre 1,46% l'exercice précédent. Par rapport au total des produits, ces frais représentent 1,06% contre 1,11% l'exercice précédent.

### **Une progression de 5% des actifs cotisants**

En 2012, le succès du régime de la CIMR auprès des salariés et des entreprises ne s'est pas démenti avec l'adhésion de 781 nouvelles entreprises, portant ainsi le nombre total des entreprises adhérentes à 5385, en progression de 9%, et celui des salariés affiliés à 552 341, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 297 817 et ayants droit, au nombre de 254 524.

Le nombre d'actifs cotisants a quant à lui progressé de 5%, à 297 817, dépassant largement l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

Par ailleurs, en 2012, 143 322 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite CIMR parmi lesquels 9050 nouveaux allocataires directs.

## Pérennité du régime confirmée

A l'instar des précédents bilans actuariels annuels, celui de 2012 confirme la pérennité du régime de la CIMR au-delà de l'horizon de projection (60 ans), tout en améliorant le profil de la projection du fonds de réserve.

## Des projets structurants à grandes valeurs ajoutées

Particulièrement dynamique, 2012 a été encore une fois une année porteuse d'actions structurantes pour la CIMR, tant pour les activités opérationnelles que celles de support, afin d'améliorer la qualité des prestations et des services au profit de ses clients allocataires, adhérents et affiliés.

La stratégie de dématérialisation des processus de gestion a été poursuivie avec l'objectif d'accorder plus d'autonomie aux clients dans la réalisation de leurs transactions et de démultiplier les capacités de traitement de la caisse sans impacter ses charges.

Il convient ici de rappeler les téléservices mis en ligne tels que la télédéclaration des salaires, le télépaiement des contributions, la e-liquidation des dossiers de pension, les simulations et le compte adhérent en ligne, le téléchargement des relevés de points pour les affiliés et des attestations de pension pour les allocataires...etc.

En 2012, d'autres téléservices ont vu le jour tels que la signature électronique pour les bordereaux des déclarations trimestrielles et les fichiers de paiement bancaires.

Cette démarche de progrès et de modernisation se poursuivra en 2013 par la mise en ligne de nouveaux téléservices tels que la téléadhésion, le téléachat et la téléimmatriculation ; l'objectif étant de dématérialiser l'ensemble des processus restants.

De même, dans le cadre de l'amélioration de ses processus métiers, la CIMR a mis en œuvre un nouveau processus de relance automatique multi-canal pour les déclarations trimestrielles et règlements tardifs des adhérents, en automatisant également le processus de recouvrement des créances.

Par ailleurs, l'amélioration de la qualité de service a été au centre des actions liées au domaine des prestations, et ce à travers la mise en place des flux tendus permettant le paiement journalier de toutes les prestations (Pensions, capitaux et remboursement des cotisations salariales), la maîtrise des délais de traitement pendant la période de pic avec un délai moyen de moins de 4 jours, et de moins de 2 jours pour le traitement des réclamations.

Sur le plan commercial, la CIMR a renforcé l'organisation de sa Direction Commerciale à travers l'augmentation de la force de vente et la création d'équipes dédiées au développement des adhésions existantes, et ce afin de consolider le positionnement de la CIMR sur le marché en tant que régime complémentaire de référence pour le secteur privé.

# Communiqué de presse

La caisse à par ailleurs entrepris d'élargir encore plus son réseau à travers l'ouverture de cinq nouvelles antennes régionales dans les villes de Safi, El Jadida, Tétouan, Oujda et Meknès, portant ainsi à 10 le nombre des agences du réseau.

De même, la CIMR a conçu dans le cadre du **renforcement de la sécurité de ses infrastructures**, un Plan de Continuité et de Reprise des Activités (PCA-PRA) avec la constitution d'un site opérationnel de redémarrage des activités.

## A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité. La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2012, la CIMR comptait 5385 entreprises adhérentes, 552 341 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 143 322 retraités. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 6182 millions de Dh et le total des pensions servies était de 2 816 millions de dirhams.

### Contacts presse

**Jaouad Tadlaoui**  
Responsable du Département  
Communication et relations clients  
Tel : 05.22.49.67.15  
Fax : 05.22.25.14.85  
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

**Salma KHAIRANE**  
Responsable du Service Communication  
Tel : 05.22.49.67.51  
Fax : 05.22.25.14.85  
E-mail : salma.khairane@cimr.ma